

# Les Sautter ou Suter de Fribourg : une famille de peintres

Autor(en): **Niquille, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **28 (1961)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697884>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les Sautter ou Suter de Fribourg

### *Une famille de peintres*

Par Jeanne Niquille, archiviste honoraire de l'Etat, Fribourg

Le professeur Grangier<sup>1</sup> et, après lui, Max de Diesbach et Tobie de Raemy, les deux auteurs des articles du *Dictionnaire des artistes suisses*<sup>2</sup> consacrés aux Sutter de Fribourg, ont affirmé qu'il y avait eu, dans cette famille, cinq peintres appartenant à trois générations successives: le premier en date, Joseph Sautter, l'Ancien, originaire de Mengen (Souabe), arrivé en Suisse avant 1751 et qui a été reçu, le 13 janvier 1767, bourgeois de la ville de Fribourg où il mourut le 5 février 1781; son fils, Joseph le Jeune, dont on ne connaît ni la date de naissance ni les œuvres et qui aurait été reçu bourgeois en 1767 en même temps que son père et serait mort en 1833 ou 1840. De son mariage avec Marie-Elisabeth Loffing, seraient issus, à en croire le *Dictionnaire des artistes suisses*, trois nouveaux peintres: Joseph, baptisé le 19 novembre 1764 et qui vivait encore en 1839; François-Joseph, peintre et perruquier, né le 20 janvier 1773 et mort le 14 août 1845 et enfin Emmanuel-Joseph, baptisé le 25 février 1777 et mort le 7 février 1853.

Un examen attentif des documents oblige à modifier ces données, c'est-à-dire à réduire à quatre et peut-être même à trois le nombre des peintres Sutter et à les répartir sur deux générations. Le fréquent emploi du prénom de Joseph dans la famille est sans doute à l'origine des confusions qui se sont produites; de plus, les deux collaborateurs du *Dictionnaire des artistes* ont donné comme épouse à Joseph, le Jeune, sa propre mère, Marie-Elisabeth Loffing, ce qui les a conduits à dresser une généalogie tout à fait erronée des peintres Sautter ou Sutter. Elle pourrait être rétablie de la façon suivante:

I. *Joseph Sautter l'ancien* était natif de Mengen au Wurtemberg, mais on ne peut, écrit Mme Florack<sup>3</sup> qui a fait des recherches à ce sujet, fixer la date de sa naissance, «car les registres de la paroisse de Mengen font défaut jusqu'en 1810». Toutefois, on trouve, paraît-il, dans un sanctuaire de Notre-Dame à Ehingen un tableau signé J. Sautter et portant la date de 1730. Si cette date de 1730 est exacte, il serait donc possible de supposer que Joseph Sutter était né probablement entre 1700 et 1710. Il était encore à Mengen en 1740, date

où il peignit le plafond de l'église paroissiale de la localité <sup>4</sup>; mais en 1750, il est en Suisse, à Fribourg, où il obtint du gouvernement une commande de tableau pour un autel dans l'église de Romont <sup>5</sup>. Dès lors il est fixé à Fribourg où il resta jusqu'à sa mort et où il travailla pour l'église de Saint-Nicolas <sup>6</sup>, pour celle des Augustins <sup>7</sup>, pour celle des Jésuites <sup>8</sup>, pour celle des Capucins <sup>9</sup>, pour celle de la léproserie de Bourguillon <sup>10</sup>, pour le couvent de Montorge <sup>11</sup>, pour l'église de Givisiez <sup>12</sup>; il peignait tantôt seul, tantôt en collaboration avec Gottfried Locher, son compatriote de Mengen, qui, comme lui, s'était établi à Fribourg. Vers 1759, Joseph Sautter épousa une Fribourgeoise, beaucoup plus jeune que lui, Marie-Elisabeth Loffing ou Dorfing, née en 1740 <sup>13</sup>. De cette union, qui fut très féconde, naquirent dix enfants qui furent tous baptisés à l'église de Saint-Nicolas, à Fribourg: 1. Marie-Catherine, le 7 janvier 1760, dont Gottfried Locher fut le parrain <sup>14</sup>; 2. une seconde Marie-Catherine, le 1er septembre 1762 <sup>15</sup>, ce qui fait supposer que la première était morte; 3. Joseph, le 19 novembre 1764 <sup>16</sup>; 4. François-Ignace-Antoine, le 17 janvier 1767 <sup>17</sup>; 5. Anne-Marie, le 24 décembre 1768 <sup>18</sup>; 6. François-Pierre-Bernard, le 20 mai 1771 <sup>19</sup>; 7. François-Joseph, le 20 janvier 1773 <sup>20</sup>; 8. Marie-Marguerite, le 15 mai 1775 <sup>21</sup>; 9. Emmanuel-Joseph, le 25 février 1777 <sup>22</sup>; 10. Mechtilde-Madeleine, le 8 octobre 1779 <sup>23</sup>.

Le 13 janvier 1767, comme l'indique exactement le *Dictionnaire des artistes suisses*, Joseph Sautter avait été reçu dans la bourgeoisie de Fribourg avec un de ses fils, qu'il se réservait de désigner plus tard <sup>24</sup>; il fixa son choix sur son fils aîné Joseph, dont le prénom fut ajouté après coup dans le registre de bourgeoisie <sup>25</sup>. En plus de ses travaux fribourgeois, Joseph Sautter l'ancien a laissé des œuvres à Soleure, à Neuchâtel <sup>10</sup>, à Wunnenuwil <sup>27</sup>, et à Farvagny <sup>28</sup>. Cet artiste laborieux mourut dans la pauvreté à Fribourg le 5 février 1781 et fut enterré le 7 au couvent des Cordeliers <sup>29</sup>. Quinze jours après sa mort, sa veuve, chargée de huit enfants mineurs — deux étaient donc morts en bas-âge — sollicitait du gouvernement des secours qui lui furent accordés <sup>30</sup>. Et les textes prouvent que, malgré la différence d'âge, Elisabeth Loffing ou Dorfing était bien la femme de Joseph l'ancien et non celle de son fils Joseph le jeune: le 10 août 1781, la veuve Sutter née Loffing sollicitait un passeport pour son fils <sup>31</sup>; le 24 mai 1784, devant le notaire Théodule-Joseph Fré-

miot paraissait «Elisabeth née Dorfin, relicte de feu le peintre Sautter<sup>32</sup>; en 1787, de nouveau, il est question, dans un texte officiel, de «la veuve Soutter née Dorfin»<sup>33</sup>; Elisabeth Loffing ou Dorfin<sup>34</sup> n'était donc pas la femme de Joseph le jeune qui vécut jusqu'en 1833. Marie-Elisabeth Sautter vécut plus de vingt ans en viduité et mourut subitement dans les escaliers de sa maison le 13 septembre 1803 le lendemain du mariage de son fils Joseph<sup>35</sup>.

II. Celui-ci, *Joseph le jeune*, né en 1764, avait été tenu sur les fonts-baptismaux par le peintre Joseph Jungo<sup>36</sup>; il était âgé de 17 ans quand il perdit son père; muni d'un passeport et d'un viatique (*Reispfennig*) du gouvernement, il partit en août 1781 pour «joindre les parents de son père défunt»<sup>37</sup>, c'est-à-dire pour l'Allemagne. C'est là qu'il fit probablement son apprentissage de peintre. En 1789, en tout cas, il était de retour à Fribourg et faisait, à Saint-Nicolas, un petit travail à l'autel de Notre-Dame des Victoires nouvellement construit<sup>38</sup>. Le 12 septembre 1803, dans l'oratoire Progin, en l'Auge, il contractait mariage avec Marie-Barbe Mooser, fille d'Antoine<sup>39</sup>. Le jeune ménage s'installa à la rue de Lausanne, en face de l'auberge de la Tête-Noire, dans la maison no. 171<sup>40</sup>, où lui naquit, en 1804, un fils Pierre-Nicolas-Martin, qui ne vécut que deux mois<sup>41</sup>. Barbe Mooser mourut en 1817 déjà<sup>42</sup> et Joseph Sutter (qui semble avoir transformé son nom de Sautter en celui de Sutter) se remaria l'année suivante avec Maria Brunner<sup>43</sup>, qui lui donna plusieurs enfants. Joseph Sutter le jeune mourut le 5 janvier 1833, à l'âge de 69 ans; il fut enterré deux jours plus tard dans le cimetière de la paroisse de Saint-Nicolas<sup>44</sup>. A part ce petit travail exécuté à Notre-Dame des Victoires à l'église de Saint-Nicolas et une eau-forte coloriée représentant l'église de Notre-Dame en 1809 faite avec son frère Emmanuel<sup>45</sup>, on ne connaît rien jusqu'ici de l'activité artistique de Joseph Sutter le jeune, toujours qualifié de peintre dans les textes de l'époque: il fit probablement plus de peinture décorative que d'œuvres d'art. Il est certain, en tout cas, que son travail n'arrivait pas à faire vivre sa famille et que sa femme devait l'aider à gagner le pain quotidien du ménage. Une annonce parue le 1er mars 1833 dans la *Feuille d'avis de Fribourg* en est la preuve: «La veuve du peintre Soutter, no. 171 rue de Lausanne, a l'honneur d'aviser le public qu'elle continue de faire, comme du temps de feu



son mari, des modèles pour broderies, ainsi que des dessins sur les étoffes qu'on veut broder; elle peint aussi les cierges. Elle sera très accommodante dans ses prix»<sup>46</sup>. Barbe Soutter née Brunner, qui était beaucoup plus jeune que son mari, lui survécut pendant vingt-cinq ans; elle mourut à Fribourg le 21 avril 1858; elle était âgée de 65 ans<sup>47</sup>.

III. Quant au frère de Joseph le jeune prénommé *François-Joseph*, né le 20 janvier 1773, sa vie est bien connue par les textes qui relatent ses deux mariages successifs, le premier en 1790, alors qu'il n'avait que 17 ans, avec une veuve Elisabeth Kurz née Corpataux<sup>48</sup>, (qui mourut en 1812)<sup>49</sup>, le second avec Marie Giller de Vuadens, en 1816<sup>50</sup>; par les mentions des naissances de ses enfants illégitimes et légitimes<sup>51</sup>, par l'annonce de son décès en 1845<sup>52</sup> et de celui de sa veuve en 1855<sup>53</sup>: aucun de ces documents ne le qualifie de peintre; tous ceux qui indiquent son métier lui attribuent celui de perruquier ou *crispator* en latin. Seul, le témoignage du professeur Grangier inspire quelques doutes à ce sujet. «Nous avons connu, écrivait-il en 1879<sup>54</sup>, François Sutter, qui à sa profession de peintre joignait celle de perruquier»<sup>55</sup>. Cette phrase, si elle est l'expression d'un souvenir exact et précis, semblerait indiquer que la profession principale de François-Joseph Sutter était la peinture; il n'en reste pas moins que ses contemporains l'appelaient le perruquier et qu'on ne peut citer aucun travail artistique exécuté par lui.

IV. Il en va autrement de son frère *Emmanuel-Joseph*, né en 1777. Celui-ci eut pour parrain le peintre Joseph-Emmanuel Curty, qui avait été un élève de Joseph Sautter l'ancien<sup>56</sup>. Le jeune Emmanuel semble avoir travaillé d'abord avec son frère aîné Joseph<sup>57</sup>; il habita successivement le no. 118 de la rue de Lausanne, depuis 1827 la rue des Miroirs ou rue Zaehringen<sup>58</sup> et, plus tard, la rue de la Préfecture<sup>59</sup>. En 1828, il perdit sa femme Anne-Catherine Tschuntschy<sup>60</sup>; deux ans plus tard, il se remariait avec Elisabeth Lantz, de vingt et un ans plus jeune que lui puisqu'elle était née en 1798<sup>61</sup>. Emmanuel Sutter était un homme très actif; il allait parfois à Bâle «pour affaires»<sup>62</sup>; il faisait paraître dans la *Feuille d'avis* des annonces dans le genre de celle-ci: «Em. Soutter, peintre-dessinateur, offre ses services pour tout ce qui concerne son état, tant à exécuter chez lui qu'au dehors, et pour ouvrages d'église. Il donne aussi, soit chez

lui, soit à domicile des leçons de dessin, tant sur paysages qu'en d'autres parties . . .»<sup>63</sup>. Il rappelait, en 1839, par le texte suivant, qu'il était professeur de dessin: «Emmanuel Soutter, peintre et dessinateur, a l'honneur d'aviser qu'il continue, comme du passé, à donner des leçons de dessin et qu'on peut s'adresser à cet effet à son domicile, rue de la Préfecture no. 203. Le prix des leçons est de 35 bz. par mois»<sup>64</sup>. C'est probablement à lui qu'il faut attribuer le tableau du Rosaire, exécuté en 1826 pour l'église de Cugy et dont parle Dellion<sup>65</sup>, bien que Mme Florack dise «qu'il ne reste que quelques aquarelles et quelques paysages d'Emmanuel Sautter»<sup>66</sup>. Il mourut à Fribourg le 6 février 1853<sup>67</sup>.

#### *Sources:*

1 Nouvelles Etrennes Fribourgeoises 1879, p. 81. — 2 Schweizerisches Künstler-Lexikon, Frauenfeld, 1913, III, p. 292. — 3 C. Florack, Contribution à l'étude de la peinture à l'époque baroque à Fribourg, Fribourg, Fragnière, 1932, p. 11. — 4 Ibidem p. 11 et 45. — 5 Ibidem p. 13—14; Nouvelles Etrennes Fribourgeoises 1879, p. 80; Archives de l'Etat de Fribourg = AEF. Manual no. 301, p. 266 et Compte des Trésoriers no. 542 f. 51 verso. — 6 Florack, op. cit. p. 14—17; Marcel Strub, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, Bâle, 1956, II, p. 102—105 — AEF. Compte des Trésoriers no. 542, p. 100, 153, 154, no. 544, f. 141; Geistliche Sachen nos. 512 et 513. — 7 Strub, op. cit. II, p. 286. — 8 Strub, op. cit. III, 1959, p. 118. — 9 Strub, op. cit. III, p. 177. — 10 Strub, op. cit. III, p. 411. — 11 Strub, op. cit., p. 266. — 12 Florack, op. cit., p. 18 et 45. — 13 Le musée de Fribourg possède un bon portrait du couple peint par Joseph Sautter lui-même. AEF. Registre des Baptêmes Fribourg VIII f. 242. — 14 Ibidem f. 338 verso. — 15 Ibidem f. 351 verso. — 16 Ibidem f. 360. — 17 Ibidem f. 364 verso. — 18 Ibidem f. 381 verso. — 19 Ibidem f. 398 verso. — 20 Ibidem f. 408 verso. — 21 Ibidem f. 421. — 22 Ibidem f. 427. — 23 Ibidem f. 436. — 24 AEF. Manual no. 318, p. 8; Compte des Trésoriers no. 545, f. 36 verso. — 25 AEF. Registre des Bourgeois VIII, p. 21. — 26 AEF. Journal de François de Diesbach (copie Ducrest), anno 1768. — 27 AEF. Manual no. 325, p. 454 et 466; Registre notarial no. 596, p. 136, 254—255; Compte des Augustins 1775—1776. — 28 AEF. Registre notarial no. 3127, f. 67. — 29 AEF. Registre des décès 1759—1802, p. 98. — 30 AEF. Manual no. 332, p. 136; Compte de la Confrérie du Saint-Esprit no. 58a, no. 58b, no. 59a. — 31 AEF. Manual no. 332, p. 551. — 32 AEF. Registre notarial no. 679, f. 195 verso. — 33 AEF. Manual no. 338, f. 80. — 34 Le nom de Dorfing est une variante du nom de Loffing: les inscriptions du registre des baptêmes en sont une preuve. Elisabeth femme de Joseph Sautter y est appelée Dorfin en 1762, 1764 et 1768 (f. 351, 360 et 381 verso) et Lofin en 1767 (f. 364 verso). — 35 AEF. Registre des décès 1803—1841, p. 5. — 36 AEF. Registre des baptêmes VIII, f. 360. — 37 AEF. Manual no. 332, p. 551;

Compte des Trésoriers no. 548b, f. 140 verso. — <sup>38</sup> AEF. Compte des Trésoriers no. 549b, f. 149 verso. — <sup>39</sup> AEF. Registre des mariages 1801—1822, p. 32. — <sup>40</sup> AEF. Registre notarial no. 1084, f. 93, 13 janvier 1804; Feuille d'avis de la ville et canton de Fribourg du 20 février 1824, p. 1. — <sup>41</sup> AEF. Registre des baptêmes IX, f. 355; Registre des décès 1803—1841, p. 10. — <sup>42</sup> AEF. Registre des décès 1803—1841, p. 101. — <sup>43</sup> AEF. Registre des mariages 1801—1822, p. 187. — <sup>44</sup> AEF. Registre des décès 1803—1841, p. 247. — Feuille d'avis de la ville et du canton de Fribourg 1833, 11 janvier, p. 5. — <sup>45</sup> Strub, op. cit. II, p. 163. — <sup>46</sup> Feuille d'avis 1833, 1er mars, p. 3. — <sup>47</sup> AEF. Registre des décès de la commune de Fribourg 1850—1858, p. 307. — <sup>48</sup> AEF. Registre des mariages 1759—1800, p. 150. — <sup>49</sup> AEF. Registre des décès 1803—1841, p. 64. — <sup>50</sup> AEF. Registre des mariages 1801—1822, p. 160. — <sup>51</sup> AEF. Registre des baptêmes IX, f. 325, 545, 600, 662. — <sup>52</sup> AEF. Registre des décès 1843—1850, p. 55. — <sup>53</sup> AEF. Registre des décès de la commune de Fribourg 1850—1858, p. 159. — <sup>54</sup> Il y avait, en 1879, 34 ans que François-Joseph. S. était mort. — <sup>55</sup> Nouvelles Etrennes Fribourgeoises 1879, p. 81. — <sup>56</sup> AEF. Registre des baptêmes VIII, f. 427. — <sup>57</sup> Strub, op. cit. II, p. 163. — <sup>58</sup> Feuille d'avis de la ville et canton de Fribourg 1827, 2 novembre, p. 2. — <sup>59</sup> Ibidem 1839, 6 décembre, p. 15. — <sup>60</sup> AEF. Registre des décès 1803—1841, p. 214. — <sup>61</sup> AEF. Registre des mariages 1823—1841, p. 87. — <sup>62</sup> AEF. Registre des passeports I, 22 octobre 1821; II, 17 septembre 1828. — <sup>63</sup> Feuille d'avis 1832, 6 juillet, p. 2. — <sup>64</sup> Ibidem 1839, 6 décembre, p. 15. — <sup>65</sup> A. Dellion, Dictionnaire historique et statistique des paroisses du canton de Fribourg, Fribourg 1885, IV, p. 458. — <sup>66</sup> Florack, op. cit., p. 21. — <sup>67</sup> AEF. Registre des décès de la commune de Fribourg 1850—1858, p. 68.

### Genealogische Glücksfunde

Am 14 Mai 1959 sprach in der Sektion Basel der SGFF unser Mitglied Andreas Tammann über dieses Thema. Nicht selten ist der genealogisch Forschende auf den Zufall angewiesen; die erfolgreiche Aufdeckung beispielsweise eines beliebigen Kirchenbucheintrages hängt von einer Kette von Zufällen ab, ebenso ist die Erhaltung irgend einer Urkunde letztlich ein Zufall. Wenn schon bei der Rückverfolgung einer Stammreihe oder der Aufstellung einer Ahnentafel, wo naturgemäß jeder Stammvater wieder einen Vater gehabt haben muß bzw. sich genau vorherbestimmen läßt, wieviel Ahnen in jeder Generation zu suchen sind, der Zufall wesentlich ist, so noch in vermehrtem Maße bei der Suche nach genealogischen Zusammenhängen, die ihrerseits nicht gesetzmäßig auftreten. Niemand kann voraussagen, welche Familie besonders aufschlußreich für die Erforschung der Vererbung von Zwillingsgeburten, von gewissen Krankheiten oder von besonderen Begabungen ist; oft zeigt es sich erst nach viel investierter Arbeit, ob eine gewählte Familie zufällig günstig ist. Der Redner berichtete über ein eigenes derartiges Problem: er sucht nach sogenannten «oligophylen» Ahnentafeln, d. h. nach solchen Aszendentafeln, in denen möglichst viele der einheiratenden Frauen dem gleichen Geschlecht wie der Proband selber ent-